

Contribution thème IV :

Pour un SNES à l'aire du numérique

Plus largement, l'adhésion au SNES-FSU devrait en effet être perçue comme l'entrée dans un collectif de pairs, solidaires, généreux et mus par une même conception du métier, une "communauté" au sens des réseaux sociaux. Les nouveaux outils numériques ne permettraient-ils pas de développer une offre de services plus étoffée et plus collaborative, permettant aux syndiqués de mettre en commun des ressources pédagogiques, de mener des débats professionnels ou didactique en ligne, d'échanger des préparations? Ne pourrions-nous proposer à nos S1 des modèles de mails à adapter localement, mêlant informations nationales et informations locales, pour une diffusion indirecte par le S1? Ne pourrait-on penser à des services collaboratifs dans le domaine corpo, comme une bourse aux postes alimentée par les syndiqués ou les S1 eux-mêmes? Ne pourrait-on enfin, en partenariat avec d'autres organisations syndicales ou mutualistes, mettre à disposition de nos syndiqués actifs comme retraités des services d'aide et d'accompagnement dans les démarches administratives de la vie quotidienne, l'action sociales, les crèches, le logement, les démarches liées à la perte d'autonomie ? N'y a-t-il pas lieu de relancer le dispositif réduc'snes, en particulier en province, de renouer avec l'esprit du SNES qui inventait dans les années 80 les premiers outils télématiques? Les potentialités d'AEA se sont diversifiées, mais nos pratiques militantes n'ont pas suivi, faute de sensibilisation aux enjeux du numérique, faute d'un plan ambitieux de formation de nos militants.

De la même façon, les modalités d'action classiques, en particulier la grève, ne convainquent pas spontanément un grand nombre de collègues qui seraient pourtant prêts à s'engager à nos côtés, dans un premier temps au moyen de modalités d'action jugées moins connotées, comme l'a montrée l'opération *GrainS de sable*. Les réseaux sociaux peuvent être non seulement un outil d'information, mais aussi un terrain d'action, si nos modalités d'actions sont aussi pensés pour intégrer ces nouveaux outils (cf la pétition El Khomri).

Le thème IV du congrès du SNES-FSU de Grenoble nous offre l'occasion de réfléchir à de nouveaux outils syndicaux qui intègrent l'esprit et les pratiques qui se développent dans la sphère numérique, de les développer au niveau national et académique, et de les mettre à disposition de nos sections syndicales d'établissement. L'établissement reste en effet le lieu le plus pertinent pour l'inscription de nos collègues dans la vie syndicale, qui plus est dans un contexte accru d'autonomie. Imaginons de nouveaux outils pour que nos sections syndicales retissent des liens avec la profession sur le lieu de travail, pour que les collègues retissent grâce au SNES des liens horizontaux entre syndiqués.

UA SNES-FSU Aix-Marseille